

Historique de l'école élémentaire Charles Péguy



I) Qui était Charles Péguy ?

Le Conseil Municipal de Pontarlier décide le 17 avril 1974 de nommer notre école Charles Péguy .

Charles Pierre Péguy est né le 7 janvier 1873 à Orléans(département du Loiret) . Son père était menuisier, sa mère était rempailleuse et Charles Péguy était écrivain et poète.

Il s'est marié avec Charlotte Beaudouin le 28 octobre 1897.

Il est décédé en 1914 en faisant la première guerre mondiale, tué par l'ennemi lors de la bataille de la Marne le 5 septembre 1914.



Au milieu, Charle Péguy en tenue de militaire.



671 PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PÉGUY

Prénoms Charles Pierre

Grade Lieutenant de Reserve

Corps 276^e R. Infanterie

N^o 1293 au Corps

Matricule 163 au Recrutement Orléans

Mort pour la France le 5 Septembre 1914

à Stenis. Louéque (Sud et Vosges)

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 7 Janvier 1873

à Orléans Département Loiret

Arr. municipal (p^r Paris et Lyon) }
à défaut par et N.

Charles Péguy et son acte de décès.

Il n'est devenu célèbre qu'après sa mort. Voici l'extrait de l'un de ses poèmes.

Adieux de Jeanne

Ô maison de mon père où j'ai filé la laine,
Où, les longs soirs d'hiver, assise au coin du feu,
J'écoutais les chansons de la vieille Lorraine,
Le temps est arrivé que je vous dise adieu.

Tous les soirs passagère en des maisons nouvelles,
J'entendrai des chansons que je ne saurai pas ;
Tous les soirs, au sortir des batailles nouvelles,
J'irai dans des maisons que je ne saurai pas.

Quand nous reverrons-nous ? et nous reverrons-nous ?
Ô maison de mon père, ô ma maison que j'aime. »

Charles Péguy : *Jeanne d'Arc*, Gallimard.

Esmàène

Emine

Tiago

Baptiste

II) Projet d'installation de l'école

Le 2 octobre 1968, l'Inspecteur d'académie Monsieur Quencez et le Maire de Pontarlier monsieur Lagier se sont rencontrés pour parler de la situation scolaire de Pontarlier. Ils ont alors insisté sur la nécessité de construire un nouveau groupe scolaire dans les 3 ans à venir afin de pouvoir y accueillir les enfants du lotissement de la rue de Morteau.

COMPTE-RENDU SUCCINT DE L'ENTRETIEN DE
MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE EN DATE DU 2 OCTOBRE
1968 (11 H) DANS LE BUREAU DE MONSIEUR LE MAIRE

PRESENTS : Messieurs LAGIER Jacques, Maire, QUENCEZ, Inspecteur d'Académie, GRILLET, BULLE, GIRARD, GABRY, Madame EQUOY.

OBJET : ENSEIGNEMENT

Monsieur l'Inspecteur d'Académie étudie avec Monsieur le Maire la situation scolaire à PONTARLIER, et plus particulièrement les constructions en dur à prévoir dans les années qui viennent pour absorber la population scolaire des quartiers d'expansion, notamment :

1^o) à Pergaud primaire où fonctionnant 5 classes de Filles
5 classes de Garçons
avec un effectif de (156 filles et 164 garçons) 320 élèves
au 1er Octobre 1968.

Il faudra prévoir une construction complémentaire du groupe d'ici 3 ans environ. D'ici là, en cas de création, il y aurait possibilité d'occuper une salle de la maternelle, actuellement libre.

2^o) au nouveau lotissement de la rue de Morteau où un emplacement est réservé pour une maternelle qui, avec "Les Parasuses" et "Pergaud" pourront absorber la population préscolaire du secteur.

Le 25 juin 1973, le Conseil Municipal décide d'installer un préfabriqué nommé "Charles Péguy" dans le lotissement "rue de Morteau", pour la rentrée de septembre 1973. En effet, le nombre d'élèves augmente avec le développement de ce lotissement et l'école Pergaud manque de locaux pour accueillir les élèves.

Ainsi, 29 élèves d'une classe maternelle y sont accueillis avec leur institutrice Madame Guillaumat. Cette classe dépend de l'école Pergaud et possède une salle de jeux, une salle de repos, des lavabos et W.C.

Le 17 avril 1974, le Conseil Municipal décide de donner le nom de Charles Péguy à l'Ecole maternelle du lotissement rue de Morteau (voir extrait joint).

DÉPARTEMENT DU DOUBS - 25 -	VILLE DE PONTARLIER	SOUS-PREFECTURE 8551
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER	CR/ME	(Doubs)
CANTON DE PONTARLIER	EXTRAIT	
	du Registre des Délibérations du Conseil Municipal	
	- SEANCE DU 17 AVRIL 1974 -	
	20 H 30	
OBJET :		
HOMMAGE PUBLIC		
Dénomination de rues		
1 ex. dos. SEANCE		
1 ex. dos. HOMMAGES PUBLICS		
1 ex. Services Techniques		
3 ex. Service "Publicité Foncière"		
Le 16 Mai 1974		

L'an mil neuf cent soixante-quatorze, le dix-sept avril, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur André GRILLET, 1er Adjoint, en l'absence de Monsieur le Président Edgar FAURE, empêché.

PRESENTS : Mademoiselle VALDEJO, Messieurs MARTIN, BULLE, BRAEMS, CLERC, LAJEANNE, BESANCON, DAVIGNON, JACQUEMET, SIMON, SASSARD, CORDIER, BRESCH, CUINET, FEVE, DUBUIS, Madame MAIRE-SEBILLE, Monsieur BUFFENOIR.

EXCUSES : Monsieur le Président Edgar FAURE, Messieurs LEPAGNOT, LONCHAMP, TERRAZ, GUINARD, COTE, GRESSET.

ABSENT : Monsieur LEFEVRE.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur FEVE.

PROCURATIONS : Monsieur LONCHAMP à Monsieur BRESCH
Monsieur TERRAZ à Monsieur SASSARD
Monsieur GUINARD à Monsieur CUINET
Monsieur COTE à Monsieur BUFFENOIR.

Monsieur GRILLET, 1er Adjoint, expose à l'Assemblée que 2 nouvelles voies vont être créées. Il y a lieu, en conséquence, de leur donner une dénomination officielle.

Il s'agit :

1°) de la rue devant relier la Route de Besançon à la rue de Doubs,

- d'une part d'une longueur de 390 m et d'une largeur de 12 m et d'autre part d'une longueur de 80 m et d'une largeur de 9 m,

Nom proposé : Rue du Lycée.

2°) de la voie comprise entre la rue Péguy et la rue de l'Abbé Perny sise au Lotissement Route de Morteau,

- d'une longueur de 230 m et d'une largeur de 8 m.

Nom proposé : Romain ROLLAND.

3°) Dénomination de l'Ecole Maternelle du Lotissement Route de Morteau,

Nom proposé : Ecole Péguy.

(biographie jointe à la délibération du Conseil Municipal du 15 Novembre 1967).

.../...

VU
PONTARLIER, le 15 MAI 1974



Une deuxième classe maternelle ouvrira, également dans un préfabriqué, à la rentrée 1975.



Quartier "Fin de Sel", entre 1971 et 1974

III) La construction de l'école

En septembre 1975, il y a 3 classes mobiles (dans des préfabriqués) à l'école Péguy.
En 1976, le conseil Municipal envisage la construction "en dur" du groupe scolaire, du fait du nombre croissant d'élèves (voir document ci-dessous).

ACADÉMIE DE BESANCON

Besançon, le3 MAI 1976..... 19

**INSPECTION ACADEMIQUE
DU DOUBS**

Avenue de l'Observatoire
25042 BESANCON CEDEX

Tél. 88.08.33

Prière de rappeler cette référence

N° 733 /76/PR/JR

Prévision/Constr.

L'Inspecteur d'Académie en résidence à Besançon

à Monsieur le Préfet de la Région de
Franche-Comté
Préfet du Doubs
SCAE/III

OBJET : Ville de PONTARLIER
Construction du groupe scolaire Ch. Péguy
Approbation pédagogique

REFER : Délibération du 12.1.1976 ci-jointe



Par délibération du 12 janvier 1976, la Ville de PONTARLIER envisage l'extension de la capacité d'accueil des écoles du groupe scolaire Pergaud par la construction d'une école neuve (Ch. Péguy) comprenant 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles avec annexes réglementaires et possibilité d'extension globale à 11 classes.

Le quartier compte actuellement 310 élèves d'enseignement élémentaire et 250 élèves d'enseignement préélémentaire (accueil à 3 ans).

Ces classes sont actuellement logées :

- au Groupe Pergaud (en dur) dans 8 salles primaires et 7 salles de l'école maternelle ;
- à l'école Péguy, dans 3 classes mobiles.

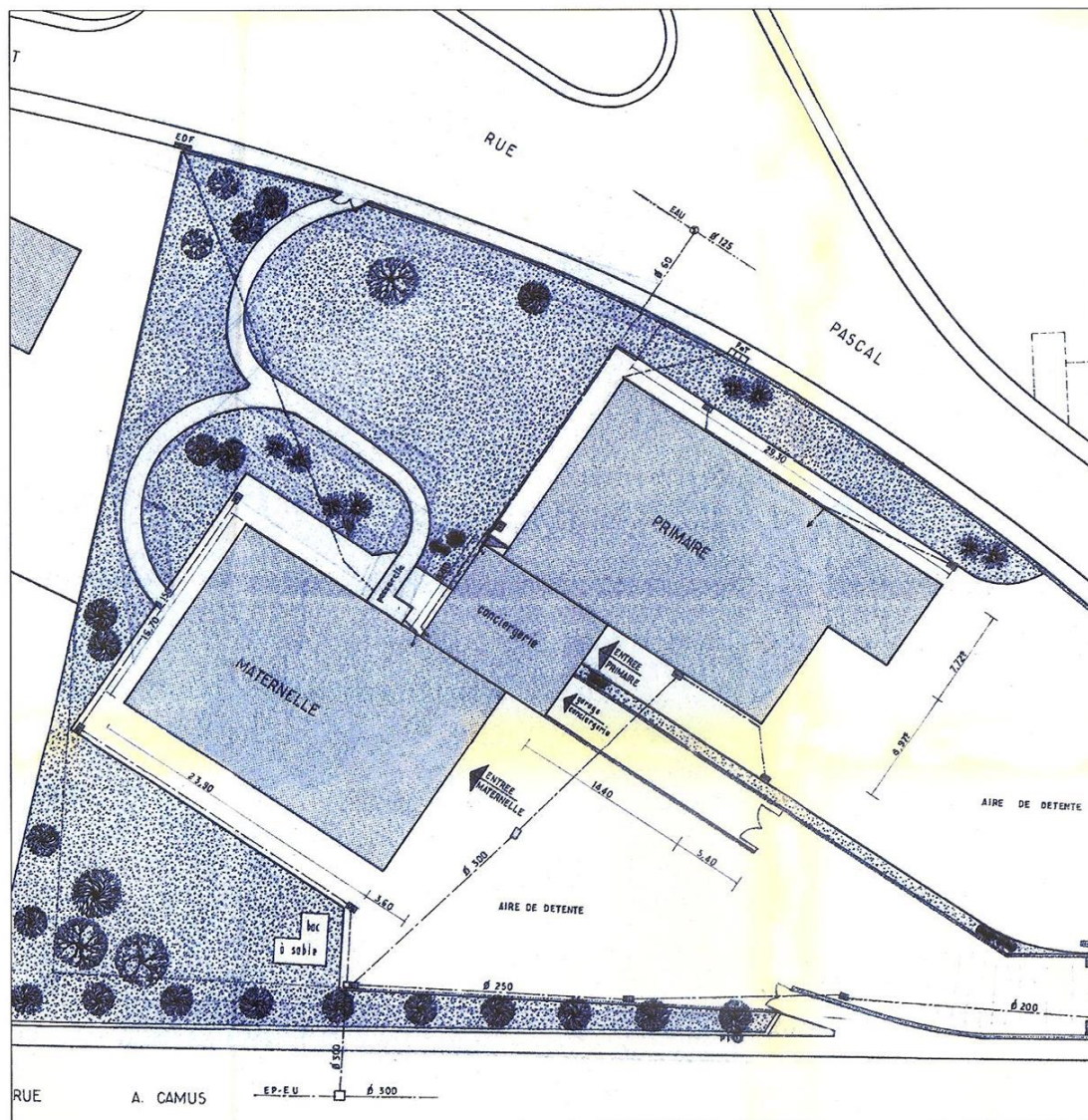
L'abaissement de l'âge d'accueil à 2 ans porterait les effectifs d'enseignement préélémentaire à 300 élèves environ.

Par ailleurs, on attend, au cours des prochaines années la construction de 338 logements (dont 278 collectifs) qui apporteront, au minimum, un effectif supplémentaire de 160 élèves (100 en primaire et 60 en préscolaire).

Il faudra donc recevoir, à moyen terme :

- 410 élèves en primaire nécessitant 13 à 14 classes élémentaires auxquelles devraient s'ajouter 1 ou 2 classes de perfectionnement.
- 360 élèves d'enseignement préélémentaire nécessitant 3 ou 4 classes maternelles.

Les travaux ont commencé en septembre 1977 avec la construction de 3 bâtiments qui sont : l'élémentaire, la maternelle et la conciergerie. Il est prévu de faire 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles.



**Plan du projet de construction
de l'école Charles Péguy
8 juin 1977**

Pendant la construction du Groupe scolaire, les 3 classes de maternelle sont accueillies provisoirement dans les locaux des salles sociales de l'H.L.M. rue Romain Roland durant l'année scolaire 1977-1978. (voir le document ci-dessous).

10 Août 1977

2227 PC/MF

Madame 1^{re} Inspectrice Départementale
des Ecoles Maternelles
Académie de Besançon
Avenue de l'Observatoire

25042 BESANCON CEDEX

Madame 1^{re} Inspectrice,

OBJET : P.C. TRAVAUX - Construction du Groupe Scolaire C. Péguy -

Lors de la réunion du 9 Août tenue en Mairie de PONTARLIER pour rechercher une solution au problème que pose la construction du Groupe Scolaire Charles Péguy, la proposition faite par Madame la Directrice de ce Groupe Scolaire Maternel a été retenue, parce que présentant le minimum d'inconvénients tant pour le chantier que pour les élèves et les parents d'élèves.

Celle-ci consiste à utiliser provisoirement pour deux trimestres en principe les locaux des salles sociales de l'H.L.M. rue Romain Rolland comme salles de classes de l'école maternelle, moyennant certains aménagements qui seraient pris en charge par la Ville de PONTARLIER, à savoir :

- insonorisation du plafond
- construction d'une cloison provisoire délimitant les 2 salles de classes
- mise à disposition du personnel enseignant des sanitaires, du hall d'entrée et des bureaux attenants
- aménagement d'une rampe d'accès indépendante de celle du bâtiment d'habitation
- utilisation d'une partie du parking pour en faire une cour pour les élèves
- réservation des locaux ci-dessus mentionnés pour le personnel enseignant et les élèves, à l'exclusion de toutes personnes étrangères

L'Office Public d'H.L.M. du Doubs a donné son accord sur la solution proposée.

L'école maternelle a été inaugurée à la rentrée 1978 avec l'ouverture de 3 classes maternelles.

Une nouvelle école ouvre ses portes à Pontarlier

Les enfants du lotissement de la rue de Morteau, l'un des plus importants de la ville vont enfin pouvoir disposer de locaux modernes et fonctionnels. A la rentrée prochaine, en effet, le groupe scolaire Charles-Péguy ouvrira ses portes. Certaines classes de primaire ne seront terminées qu'après le pre-

mier trimestre mais en attendant trois d'entre elles seront accueillies en partie dans les locaux préfabriqués en partie à la maternelle. Ce sont les petits qui seront les plus gâtés. Après avoir subi plusieurs déménagements, ils vont être enfin chez eux. Ce sont leurs parents qui vont être contents !

La construction de l'élémentaire n'étant pas terminée, les 3 classes sont installées dans des préfabriqués près de la maternelle en attendant la fin des travaux. C'est Monsieur Frachebois qui en a assuré la direction et Mesdames Sturmel et Alber (à temps partiel) ainsi que Monsieur Dornier étaient les enseignants des deux autres classes. Il y avait 77 élèves.

vue de l'école terminée côté jardin



Vue de l'école terminée côté cour



Photographie aérienne - Route de Morteau et bois de Doubs

Novembre 1979

En 1978, le service enseignement définit la carte scolaire du Groupe Pégy. Ainsi, tout les habitants qui se trouvent à l'est de la rue de Morteau constituent le secteur Pégy et ceux qui sont à l'est dépendent de celui de Pergaud.

Maxence Ilane Julie Sarah Céline Justine Valentin Dayan

IV) Les aménagements et la décoration de l'école.

Depuis la construction de l'école certaines décorations et aménagements ont été réalisés.

- Une manufacture a proposé d'offrir une tapisserie à l'école Charles Péguy de 0,80 m x 1,90m. Elle a été faite à partir de dessins réalisés par des enfants de la maternelle en 1980. Elle est toujours présente dans le hall d'entrée de la maternelle.



- En novembre 1981, il est décidé d'aménager les combles de l'élémentaire afin d'y installer deux salles de classe car du fait de l'aménagement de logements collectifs dans le quartier, les effectifs augmentent (voir document).

GROUPE SCOLAIRE PEGUY

AMENAGEMENT DE DEUX SALLES DANS LES COMBLES

MEMOIRE EXPLICATIF

Le bâtiment primaire Charles Péguy comporte :

- au rez-de-chaussée : Abri détente
Sanitaire filles - sanitaire garçons
2 salles de classes
2 ateliers
- à l'étage : 1 salle polyvalente - bibliothèque
3 salles de classes
3 ateliers
4 WC individuels.

Ces locaux s'avèrent aujourd'hui insuffisants compte tenu de la construction de nombreux collectifs dans le secteur, et l'ouverture de deux classes supplémentaires s'impose actuellement.

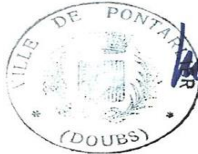
Le projet d'extension du bâtiment a été étudié, mais n'a pas été retenu, du fait de l'importance de la dépense que la Ville aurait à supporter.

La solution envisagée consiste à aménager les deux salles nécessaires dans les combles suffisamment vastes et où l'on accède par un escalier de 1,65 m de largeur. Cette solution a l'avantage d'être économique et de ne pas modifier les façades existantes.

Pour répondre aux besoins de la sécurité, un escalier de secours sera placé dans la salle 1, la plus éloignée de l'escalier existant et donnera accès au 1er étage à proximité de la sortie.

Le montant des aménagements nécessaires a été chiffré à 280 000 F ; une subvention est donc demandée pour cette opération.

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA
D.C.M. du 6 Novembre 1981
Le Maire,



PONTARLIER, le 16 NOVEMBRE 1981

LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES,

- Après avoir été réclamée depuis plus d'une dizaine d'années, en juin 1994 la construction d'un préau est décidée avec la mise en place de la structure et de la couverture durant l'été 1994 et l'installation de façades vitrées en 1995. Ceci, afin de faciliter l'accueil des enfants et les abriter en cas de mauvais temps.

Présents : Mr RIGAUDIER, directeur
Mme BOUTHIAUX, Mrs BOUTHIAUX, DORNIER, MAILLOT, instituteurs
Mmes CUINET, GUINOT, LAMBERT, MERCET, NICOD, ROYET et VITTEVER, élues F.C.P.E.
Mmes EME et DE VONECOURT, élues P.E.E.P.
Mme HIRTZLIN, D.D.E.N.
Mr LONCHAMPT, Conseiller Municipal représentant la Municipalité

Excusée : Mme JACQUENET, élue F.C.P.E.

I - Bilan des travaux et aménagements divers demandés lors du dernier conseil d'école :

Monsieur LONCHAMPT, Conseiller Municipal précise les points suivants :

a) problème des animaux errants : un rappel des obligations incombant aux propriétaires d'animaux a été fait dans la presse locale,

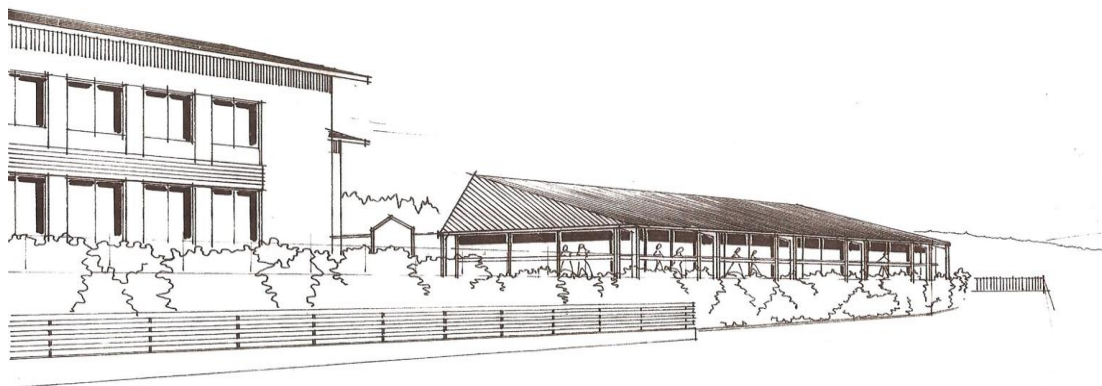
b) entretien de la talévanne côté rue : les travaux de réfection seront inscrits au budget de l'année 1995,

c) construction du préau : une enveloppe budgétaire de 300.000 F a été inscrite au budget 1994. De nouvelles dispositions parasismiques obligatoires en matière de construction sont intervenues depuis. Le coût augmentant, la construction du préau se fera en deux phases:

. été 1994 : mise en place de la structure et de la couverture. (Il est fait remarquer qu'un toit non transparent est préférable, afin de ménager un espace à l'ombre, étant donné que la cour est en plein soleil).
. courant 1995 : installation des façades vitrées.

Le Conseil d'Ecole souhaite unanimement que les travaux aient lieu pendant les vacances d'été.

Compte rendu du Conseil d'école du 28 juin 1994

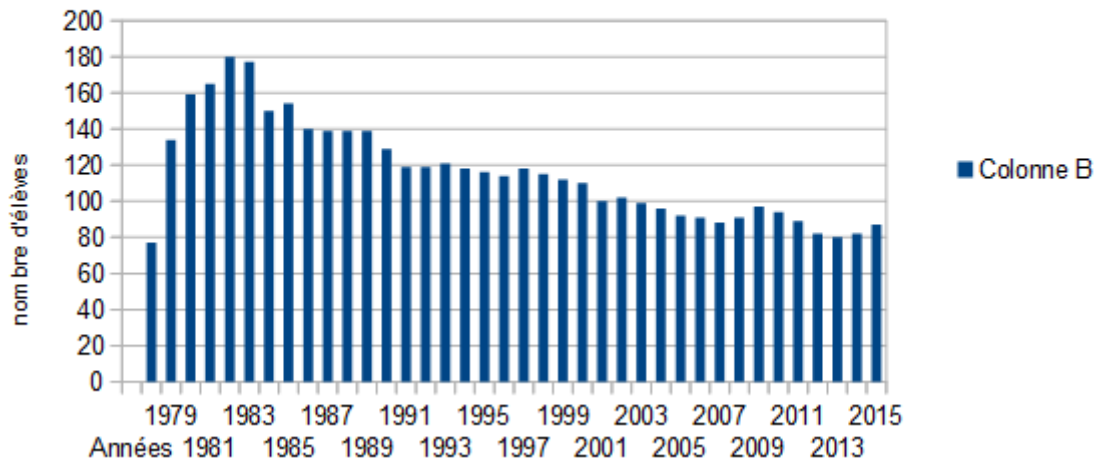


Perspective ouest du préau de l'élémentaire

Lucie Clara Louis Pauline Florence Shaïma Laïlou

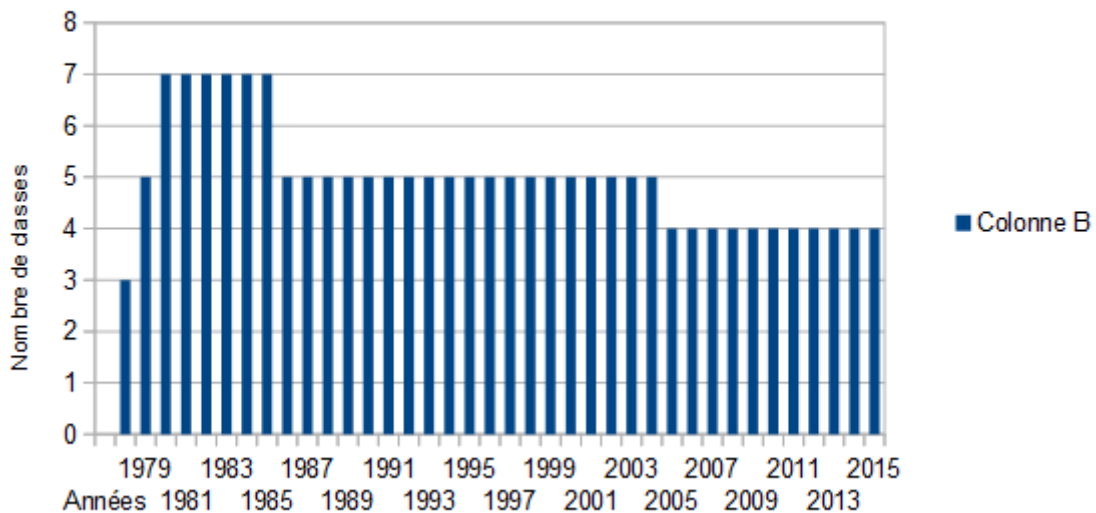
V) Evolution des effectifs et des classes.

Evolution des effectifs en élémentaire
de septembre 1978 à 2015



Dans ce graphique, les effectifs sont comptabilisés à partir de septembre 1978. On peut voir qu'ils étaient importants entre 1980 et 1983, lors du développement du quartier. Avec jusqu'à 180 élèves pour 7 classes. Puis, il y a eu une diminution régulière, du fait du vieillissement de la population du quartier. Celui-ci a tendance à se renouveler actuellement avec des familles plus jeunes.

Evolution des classes



L'école a compté 3 classes lors de son ouverture en septembre 1978, puis 5 lorsque le bâtiment a été terminé en septembre 1979, 7 de septembre 1980 à juin 1986, 5 classes de septembre 1986 à juin 2005 et 4 classes depuis septembre 2005. A partir de septembre 2017, il y aura une fusion entre la maternelle et l'élémentaire avec une seule direction.

